nuel d'Épictète est un *livre d'or*. » On connaît aussi le *Livre d'or* de Venise, bien qu'on puisse attribuer une autre origine à cette dernière appellation. Certains commentateurs, par une préférence dont la raison est évidente, donnent à l'*Ane* le nom de *Métamorphose* ; dans quelques éditions, il est intitulé les *Milésiennes*, parce que, des les premières lignes, l'auteur annonce qu'il écrit dans le genre milésien, c'est-à-dire dans un style plein de légèreté et de badinage. Mais, de tous ces titres, le plus connu est incontestablement celui que nous lui avons conservé dans cette notice.

Quelle est, maintenant, la part d'originalité que notre auteur a le droit de revendiquer dans le fond même du sujet? c'est ce que la lecture la plus attentive des commentateurs ne permet pas de déterminer? Lucien, contemporain d'Apulée, a également écrit un roman de l'*Ane*, dont le héros porte le même nom et traverse les mêmes épreuves. Est-ce l'auteur grec qui s'est inspire de l'auteur latin, ou réciproquement? *Adhuc sub judice lis est*. Mais peut-être sont-ils restés étrangers l'un à l'autre, et ont-ils puisé, sans le savoir, à la même source. Le patriarche Photius, qui écrivait au IXe siècle, rapporte qu'il a lu la *Luciade* ou l'*Ane* de Lucius de Patras, mais qu'il n'a pu découvrir lequel, de Lucien ou de Lucius, a copié l'autre, car ce dernier vivait aussi au IIe siècle. Comme l'ouvrage de Lucius de Patras est aujourd hui perdu, toute comparaison est devenue impossible, et la critique moderne n'a pu trancher la question. Toutefois, des auteurs recommandables inclinent à croire que Lucius est le modèle, l'original, et que Lucien et Apulée sont ses traducteurs ou imitateurs, tous deux suivant la nature de leur talent et de leur esprit. Lucien a éloigné une foule de détails qui lui ont paru fastidieux ; il semble avoir lu et son ouvrage de celui de Lucius, comme d'un bloc, duquel il a abattu et retranché tout ce qui ne lui convenait pas, tandis qu'Apulée a reproduit plus fidèlement les superstitions païennes, les prestiges, enchantements, métamorphoses, au récit desquels se complaisait l'auteur primitif. Lucien et Apulée ne se touchent que par un point, nous voulons dire leur scepticisme moqueur, impitoyable, qu'ils ont versé à pleines mains sur leur œuvre respective.

L'Ane mort et la Femme guillotinée, roman de J. Janin, qui parut en 1829. L'*Ane mort* a quelque analogie avec le *Voyage sentimental* de Sterne, mais pour la manière seulement. C'est une parodie sérieuse et excellente d'un livre de V. Hugo, ou le chef de l'école romantique venait d'inaugurer le nouveau genre de littérature qui puisait ses émotions dans la peinture de l'horrible. Cette production est aussi originale qu'intéressante, et l'on est surpris, en songeant à l'âge qu'avait l'auteur, d'y trouver une aussi grande quantité d'observations et une connaissance aussi approfondie du cœur humain.

L'*Ane mort et la Femme guillotinée* est le tableau de la jeune fille qui, sortie sage et pure de son village, débute à Paris par le vice élégant, tombe de chute en chute jusqu'à la prostitution et au crime, et finit par arriver à la place de Grève. Dans ce cadre étroit et monotone, qui est celui de tant de malheureuses créatures, moins l'assassinat et l'échafaud, l'auteur a trouvé moyen de faire entrer un grand nombre de tableaux qui se rattachent plus ou moins directement à son œuvre, mais qui se distinguent tous par une peinture vive, piquante, semée de traits imprévus, d'observations fines et originales. Il ne fallait pas moins que la magie de ce pinceau brillant et délicat pour faire oublier le cynisme et l'horreur des situations par la couleur dramatique, et élever le livre à la hauteur d'une véritable étude, sous le voile de la parodie.

Par une belle matinée du mois de mai, l'auteur se promenant sur la route de Vanves aperçoit une jeune fille, une enfant encore, emportée par un âne qu'elle cherche en vain à retenir. Charlot, c'est le nom du baudet, s'enfuit à travers champs, après avoir renversé Henriette, sa maîtresse. On le rattrape enfin, Henriette remonte sur Charlot, et, dit le conteur, un coup de bride, un grand coup de pied, et adieu ma vision!

Cette jeune fille, il la retrouve à Paris, à la Morgue, devant le cadavre d'un jeune homme qui s'était tue pour elle ; plus tard, dame de charité protégée par un amant puissant; dans le jardin d'un cabaret de Vanves, ou elle refuse impitoyablement l'aumône à ses vieux parents, qu'elle désargente et reconnaît; puis dans un de ces hôpitaux ou le vice lui-même n'entre qu'en rougissant, et dont on n'ose prononcer le nom. Au sortir de ces laboratoires infâmes, elle se jette dans ce gouffre qu'on appelle la prostitution, l'ensanglante par la mort de l'un de ces amants que chaque soir lui amenait l'orgie, et en qui elle avait reconnu l'homme qui l'avait séduite, traverse rapidement la cour d'assises, le cachot des condamnés à mort, et ne s'arrête qu'à Clamart, au cimetière des suppliciés.

Et Charlot?... L'auteur raconte, dans son premier chapitre, que se trouvant un jour à la barrière du Combat, et étant entré dans un de ces théâtres que les saltimbanques promènent de foire en foire, le *directeur* lui offrit le spectacle d'un âne dévoré par des chiens. Quand l'âne tomba, déchiré par quatre dogues furieux, l'auteur reconnut Charlot!

L'*Ane mort et la Femme guillotinée*; la première partie de ce titre sert d'épigraphe à l'ouvrage, la seconde en est l'épilogue.

Âne (FÊTE DE L'). V. FÊTE.

Ânes d'Orient (LES), tableau de Decamps, collection particulière. Cette charmante composition est exécutée dans toutes ses parties avec un soin presque méticuleux. « Mais il n'y a là rien qui choque, dit M. Marius Chaumelin, l'un des biographes de Decamps : l'artiste a su nous intéresser aux moindres détails, aux masures pittoresques qui servent de fond, à un coin de muraille, aux moellons qui apparaissent dans les endroits ou le crépi s'est effrité, au blanc pisier qui supporte l'angle d'un toit. Les ânes, groupés au premier plan, sont parfaits d'attitudes : l'un, planté sur ses quatre jambes, n'attend que le moment de se mettre en route; un autre s'est couché, et rêve mélancoliquement (si tant est que les ânes rêvent); le troisième allonge le cou et se met à braire. L'âne, un peu gras brun par le soleil, laisse errer devant lui son regard nonchalant; il semble attendre que quelque voyageur vienne lui louer ses bêtes. » Tout cela est on ne peut mieux observé; c'est la nature prise sur le vif.

ANÉANTI, IE (a-né-an-ti) part. pass. du v. Anéantir : *Que toute chair demeure atterrée et* ANÉANTIE. (BOSS.) *La mort les mettra dans l'horrible nécessité ou d'être éternellement* ANÉANTIS, *ou malheureux*. (PASC.) *Je ne connais pas qu'une âme, que Dieu a voulu remplir de son être infini et souverainement parfait, doive être* ANÉANTIE. (LA BRUY.) *Si le feu était* ANÉANTI *sur la terre, le genre humain périrait*. (B. de St-P.) *Que de germes* ANÉANTIS *avant leur développement!* (Buff.) *Rien dans le monde moral n'est perdu, comme dans le matériel rien n'est* ANÉANTI. (Joubert.)

— Par ext. Abattu, détruit : *Royaume* ANÉANTI. *Fortune* ANÉANTIE. *J'ai vu la foi des contrats bannie, les lois les plus saintes* ANÉANTIES, *toutes les lois de la nature renversées*. (Montesq.) *La marine* ANÉANTIE *depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin*. (Volt.) *La Pologne* ANÉANTIE *livre l'Europe à l'invasion des Russes*. (Vavin.) *Certes, la religion chrétienne est loin d'être* ANÉANTIE *de nos jours, comme quelques-uns l'ont prétendu*. (Villem.)

Mais laissez-nous le temps d'éveiller un parti
Qui, tout faible qu'il est, n'est point *anéanti*.
VOLTAIRE.

— Par exagér. Accablé, excédé de fatigue : *Je suis* ANÉANTI. (Acad.)

Leurs yeux *anéantis* ne s'ouvraient plus qu'à peine.

‖ Moralem. Confondu, stupéfait : *Je demeurai* ANÉANTI *devant une effronterie aussi audacieuse*. (Raym.) *Temeraire, ton âme est-elle* ANÉANTIE? (J.-J. Rouss.)

Il est de ces instants où l'âme *anéantie*,
D'un sinistre avenir paraît être avertie.
A. CHÉNIER.

— T. de dévotion. Humilié profondément devant Dieu : *Âme* ANÉANTIE. *Attentive et immobile,* ANÉANTIE *en elle-même*. (Fléch.) *Je me prosternai devant le sanctuaire, et j'y restai comme* ANÉANTI. (Chateaub.)

ANÉANTIR v. a. ou tr. (a-né-an-tir — rad. *néant*). Réduire au néant : *Dieu seul peut* ANÉANTIR *les êtres qu'il a créés*. (Acad.) *La mort le dépouille de tout, l'*ANÉANTIT *dans tout ce qu'il avait de grand aux yeux des hommes*. (Mass.) *Pensez qu'il ne faudrait à Dieu qu'un signe pour* ANÉANTIR *l'univers*. (Mass.) *Il n'y a nulle apparence que Dieu veuille* ANÉANTIR *les âmes, lui qui n'*ANÉANTIT *pas le moindre atome*. (Fén.) *L'homme seul* ANÉANTIT *plus d'individus vivants que tous les animaux carnassiers n'en dévorent*. (Buff.) *Les Fils de l'homme, en les précipitant dans l'abîme, retient à moitié sa foudre, de peur de les* ANÉANTIR. (Chateaub.)

O ciel! *anéantis* ma fatale existence.
VOLTAIRE.

— Absol. : *Le verbe* ANÉANTIR *n'a aucun sens pour nous*. (L. Pinel.) *L'homme ne peut pas plus créer qu'*ANÉANTIR. (De Bonald.)

— Par ext. Excéder de fatigue : *Ce travail m'a* ANÉANTI. ‖ Jeter dans l'abattement, dans l'accablement : *Cette affreuse nouvelle m'avait complétement* ANÉANTI. (Raym.) *J'ai vu des femmes que la crainte de la douleur* ANÉANTISSAIT. (Buff.)

— Par exagér. Détruire entièrement, abolir, en parlant des choses physiques et des choses morales : ANÉANTIR *un État, un empire.* ANÉANTIR *une coutume, un usage. Il n'y a point de fortune si élevée qu'un revers ne puisse* ANÉANTIR. (Acad.) *La voix de Jésus-Christ est faite pour* ANÉANTIR *dans nos cœurs tout ce qui n'est point Dieu*. (Boss.) *Les délais éternels, les rebuts,* ANÉANTISSENT *tout le prix d'une grâce*. (Mass.) ANÉANTISSEZ *la mémoire de votre attentat*. (Fléch.) *Le cardinal de Richelieu* ANÉANTISSAIT, *par son pouvoir et par son faste royal, la majesté personnelle du roi*. (Card. de Retz.) *La trop grande humidité* ANÉANTIT *à la longue toute espèce de ressort dans l'économie animale*. (Raym.) *Vaseuses, qui croyaient étouffer,* ANÉANTISSENT *à la fois dans les mêmes flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat et la conscience du genre humain!* (Dureau de la Malle.) *Ce monstrueux armement* BIENTÔT ANÉANTI *l'Angleterre; un coup de vent l'emporta*. (V. Hugo.) *Nos chefs durent éluder un combat inégal, dont la perte pouvait en un seul jour* ANÉANTIR *la monarchie*. (Marchangy.) *Combien ceux qui ont cru* ANÉANTIR *le christianisme en allumant des bûchers, ont méconnu son esprit!* (Chateaub.) *On ne parvient jamais à* ANÉANTIR *tout remords*. (Larochef.-Doud.) *Le chef-d'œuvre des véritables grands écrivains, c'est d'*ANÉANTIR *le talent en eux et de n'exprimer que l'homme.* (Lamart.) *Cette charmante composition est exécutée dans toutes ses parties avec un soin presque méticuleux. « Mais il n'y* ANÉANTISSAIT *toutes les facultés*. (G. Sand.) *La tyrannie serait invincible si elle réussissait à* ANÉANTIR *l'idée du droit avec son nom, à créer sur la terre le silence du droit*. (Lacord.) *Un jour de revers* ANÉANTIT *un siècle de conquêtes*. (E. Menne-chet.) *Vouloir* ANÉANTIR *l'individualisme, c'est vouloir* ANÉANTIR *la liberté de l'homme, c'est* ANÉANTIR *l'homme*. (Mesnard.) *Il ne faut point soulager le paupérisme, il faut l'*ANÉANTIR. (Colins.)

Sais-tu que d'un seul mot je puis t'*anéantir*?
CRÉBILLON.

Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
Pourrait *anéantir* la foi de tes oracles!
RACINE.

Ah! cet accent si vrai, qui m'éclaire et me tue,
Anéantit l'espoir dans mon âme abattue.
C. DELAVIGNE.

S'anéantir, v. pr. Être aboli, détruit, devenir à rien ou presque à rien : *Que de puissants Etats ont fini par* S'ANÉANTIR! *Cette objection* S'ANÉANTIT *d'elle-même*. (Acad.) *Le présent* S'ANÉANTIT *dans le moment où nous parlons*. (Fén.) *Cette fortune, que nos pères avaient si longuement amassée, menaçait de* S'ANÉANTIR *dans ses mains*. (Volt.) *La science s'étend et la foi se* S'ANÉANTIT : *tout le monde veut enseigner, et à bien faire, et personne ne veut l'apprendre*. (J.-J. Rouss.) *L'erreur se répand, l'athéisme s'accrédite, et le culte se perd et* S'ANÉANTIT. (Frédéric II.) *C'est à Paris que les ambitions, les préjuges, les haines et les tyrannies des provinces viennent se perdre et* S'ANÉANTIR. (B. de St-P.)

Ainsi leurs grandeurs éclipsées
S'anéantiront à nos yeux.
...

— T. de dévot. S'humilier, s'abaisser profondément devant Dieu : ANÉANTISSEZ-VOUS; *demeurez ensevelie et cachée en Jésus-Christ*. (Boss.) *Les saints* S'ANÉANTISSENT *continuellement en présence de Dieu*. (Nicole.) *Etre des êtres, le plus digne usage de ma raison est de* S'ANÉANTIR *devant toi*. (J.-J. Rouss.) *La piété nous porte à nous* ANÉANTIR *devant Dieu*. (Joubert.) ‖ Dans l'Ecriture : *Jésus-Christ s'est anéanti de lui-même*. Il a daigné se faire homme pour se manifester au monde.

— **Syn. Anéantir, abolir, détruire, exterminer**. V. ABOLIR.

ANÉANTISSANT (a-né-an-ti-san) part. prés. du v. Anéantir : *De vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs principes funestes, sapant les fondements de la foi et* ANÉANTISSANT *la vertu*. (J.-J. Rouss.)

ANÉANTISSEMENT s. m. (a-né-an-ti-se-man — rad. *anéantir*). Etat de ce qui est anéanti, réduit au néant : *L'*ANÉANTISSEMENT *des créatures dépend de Dieu seul*. (Acad.) *Selon vous, un* ANÉANTISSEMENT *éternel va bientôt égaler le juste et l'impie*. (Mass.) *Si votre esprit ne vous démontre pas rigoureusement une fin, il est également impossible de trouver l'*ANÉANTISSEMENT *de la moindre parcelle de matière*. (Balz.) ‖ Absol. : *Epicure, qui était si persuade de l'*ANÉANTISSEMENT, *ne laisse pas d'être inquiet de ce qui le regarde après lui*. (Bayle.) *L'incrédulité brave la mort, parce qu'elle préfère l'*ANÉANTISSEMENT *à la douleur*. (La Luzerne.)

— Par ext. Etat de faiblesse, d'abattement, qui paralyse les forces physiques et l'énergie morale : *Le malade est tombé dans un* ANÉANTISSEMENT *qui donne les plus vives inquiétudes. Il cherche point à me tirer de l'*ANÉANTISSEMENT *dans lequel je suis tombé*. (J.-J. Rouss.) *Vous me représentez le mari de la duchesse de Lude dans un étrange* ANÉANTISSEMENT. (Mme de Sév.)

J'étais dans cet état, sans entendre, sans voir,
Anéantissement, sommeil du désespoir.
LAMARTINE.

‖ Etat d'abaissement, d'humiliation : *Le roi s'anéantit lui-même peu à peu par l'*ANÉANTISSEMENT *insensible des peuples dont il tire ses richesses et sa puissance*. (Fén.) *Plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies, moins de titres fastueux, moins de démonstrations d'*ANÉANTISSEMENT *devant son supérieur*. (Volt.) *L'histoire aura l'air d'être altérée, quand elle racontera à la postérité ces* ANÉANTISSEMENTS *plutôt que ces morts des hommes célèbres des plus grandes années de la France*. (Lamart.)

— Par exagér. Ruine, destruction totale : L'ANÉANTISSEMENT *d'un empire. Depuis l'*ANÉANTISSEMENT *de sa fortune, il est tombé dans le dernier mépris*. (Acad.) *Le salut de tous est dans l'harmonie sociale et l'*ANÉANTISSEMENT *de l'esprit de parti*. (Mirab.) *Le premier cri de la Révolution fut l'*ANÉANTISSEMENT *des privilèges*. (Mme de Staël.) *Le triomphe de la science sera l'*ANÉANTISSEMENT *de la politique*. (E. de Gir.) *La multitude des religions, c'est l'*ANÉANTISSEMENT *de toutes les religions*. (Colins.) *L'infâme banqueroute et l'*ANÉANTISSEMENT *complet des valeurs du papier monnaye, complèteront la triste experience du public et le malheur de tous les travailleurs*. (Ch. Dupin.)

— T. de dévot. Humilité profonde, abaissement devant Dieu : *Elle porte l'humilité jusqu'à* L'ANÉANTISSEMENT *d'elle-même*. (Fléch.) *Saint François de Sales n'eurait avec la même paix et dans le même esprit d'*ANÉANTISSEMENT *les plus grands honneurs et les plus dures contradictions*. (Fén.) *Il s'astreignit à tous les* ANÉANTISSEMENTS *de la vie, ou plutôt de la mort lente des cénobites*. (Lamart.) ‖ Etat de Jésus-Christ se devenu homme pour se manifester au monde, pour le racheter : *O Jésus-Christ! ô sa mort! ô son* ANÉANTISSEMENT *et sa croix!* (Boss.)

— **Syn. Anéantissement, abattement, accablement, affaissement, épuisement, langueur, prostration**. V. ABATTEMENT.

ANEAU (Barthélemy), dit **Angelus**, poète français, né à Bourges, vers le commencement du XVIe siècle, professa la rhétorique à Lyon, au collége de la Trinité, dont il devint principal en 1542. Il fut massacré dans une émeute, sur le soupçon qu'il professait secrètement le protestantisme (1561). Il a laissé un grand nombre de poésies latines et françaises pleines de pointes et d'équivoques, dans le goût du temps. Quelques-uns de ses ouvrages sont encore recherchés par les bibliomanes, mais ne sont plus lus depuis longtemps.

ANÈBE adj. et s. (a-nè-be — du gr. *anèbos*, même sens). Méd. Impubère, qui n'est pas nubile.

ANECDOTE s. f. (a-nèk-do-te — du gr. *anekdotos*, non publié). Particularité d'histoire peu connue : *Les grands hommes de l'antiquité ne nous sont guère connus que par des* ANECDOTES. *Les* Nuits Attiques *d'Aulu-Gelle ne sont pour ainsi dire qu'un amas de* ANECDOTES. *M. le duc d'Aiguillon me fit part de plusieurs* ANECDOTES, *que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient*. (Volt.) *En général, ce sont les* ANECDOTES *que la plupart des lecteurs, et même des lecteurs graves, recherchent dans l'histoire*. (De Féletz.)

— Plus généralem., Récit succinct, rapide, d'un fait particulier plus ou moins piquant, d'une aventure plus ou moins curieuse, amusante : *Une* ANECDOTE *vraie, hasardée, scandaleuse. Une* ANECDOTE *fausse, insipide. Raconter une* ANECDOTE. *Recueillir des* ANECDOTES. *C'est un plaisir d'entendre une histoire anecdotique de ce même prince et de sa femme Théodora*. Diogène Laërce n'a pas hésité à intituler son livre : *Des vies, doctrines et apophthegmes des philosophes célèbres*.

L'anecdote semble avoir trouvé dans notre beau pays de France sa patrie naturelle; nous l'y voyons fleurir de bonne heure; elle s'épanouit dans les Mémoires, qui furent longtemps notre seule littérature historique. Au XVIIIe siècle, elle règne dans les salons, occupe les esprits les plus distingués, depuis Fontenelle jusqu'à Rivarol. A notre époque, la critique littéraire, on peut s'en assurer en lisant les intéressantes causeries de M. Sainte-Beuve, lui donne une large place.

Les premiers recueils d'*anecdotes* imprimés en France furent les *Anecdotes de la cour de Florence*, par Varillas, et les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, par Mlle de Lussan. Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, s'élève contre les *anecdotes* apocryphes et contre les recueils d'*anecdotes*. Il fait exception en faveur du *Ménagiana*, « le seul, dit-il, dans lequel on trouve des choses instructives. »

Aujourd'hui, et cette épidémie date de 1830, le domaine des anecdotes est devenu une sorte de pâtis communal, où vont journellement picorer tous les ânes de la petite presse; et l'ânon que l'on fait de cette littérature facile, le peu de respect avec lequel on en use, le défaut de sincérité qui marque tous ces petits récits, la longueur que l'on apporte à dénaturer l'anecdote pour la rajeunir et lui donner un intérêt d'actualité, tout cela explique le discrédit dans lequel est tombée ce genre, qui fait parfois mais il faut toujours que ce fait embrasse une suite de détails liés les uns aux autres. Une *historiette* n'est autre chose qu'une petite histoire, ou une histoire qui ne présente qu'une importance très-minime. L'*anecdote* est toujours le récit d'un fait particulier, ou plutôt, c'est ce fait lui-même; mais elle suppose que le fait est peu connu, qu'il a quelque chose de curieux et qu'il peut servir à faire juger le vrai caractère d'un personnage illustre, d'une époque, d'une certaine classe d'hommes.

— **Encycl.** Le mot *anecdote*, pris dans son acception primitive, signifie *inédit*. Aussi certains auteurs, comme Muratori et le P. Martenne, ont-ils donné ce titre d'*anecdote* à des ouvrages inconnus dont ils se faisaient les éditeurs. Il fut ensuite appliqué aux particularités secrètes d'histoire, particularités qui piquaient vivement la curiosité en ce qu'elles faisaient mieux connaître le caractère et les mœurs de certains personnages historiques. Enfin, modifié par le temps, le sens du mot s'est de plus en plus éloigné de l'étymologie, et lui est devenu tout à fait étranger; de sorte que aujourd hui ce mot éveille uniquement l'idée d'un récit court, piquant, le plus souvent gai et épigrammatique, d'un mot remarquable, d'une repartie vive, d'un trait touchant, d'un fait extraordinaire ou à dénoûment imprévu. Rien de moins *inédit*, on le sait, que le plus grand nombre des *anecdotes*.

L'histoire nous montre les grands faits dans leur filiation, les lois qui président à la marche des événements; l'*anecdote* nous introduit dans les coulisses du grand théâtre, nous dit les petits mobiles et les petites causes, nous fait voir le jeu des passions de l'homme privé sous ce masque que l'homme public est obligé de porter. « Je n'aime dans l'histoire que les *anecdotes*, dit M. Mérimée, et parmi les *anecdotes* je préfère celles ou j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée. Ce goût n est pas très-noble; mais, je l'avoue à ma honte, je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès; car les mémoires, qui sont des causeries familières de l'auteur avec son lecteur, fournissent seuls ces portraits de l'homme qui m'amusent et qui m'intéressent. Ce n'est point dans Mézerai, mais dans Montluc, Brantôme, Tavannes, La Noue, etc., que l'on se fait une idée des Français au XVIe siècle. »

Malheureusement l'histoire sérieuse est tenue de se défier des *anecdotes*, parce que ce ne sont bien souvent que des récits faits à plaisir. Rien de plus naturel à l'homme que d'altérer la vérité, s'il n'est obligé de la présenter appuyée de preuves; rien de plus naturel que de se montrer crédule, quand il s'agit d'une histoire brève, amusante, et surtout quand le narrateur ou l'écrivain a de l'esprit. « Je crois peu aux *anecdotes*, et moins encore à celles de mon temps qu'à celles de l'antiquité, disait un général de l'Empire; les *anecdotes* ne sont le plus souvent que des fictions qui dénaturent l'histoire pour faire ou défaire des réputations; tous ces grands mots qu'on prête à tels et tels n'ont jamais été dits par eux, et pourtant ils ont été si souvent répétés qu'ils se sont incorporés à l'histoire à tel point qu'il serait impossible de les en détacher. »

L'*anecdote* a été connue et goûtée de tout temps. Les *Vies* de Plutarque sont remplies d'anecdotes du plus grand intérêt. L'*Histoire des douze Césars* de Suétone n'est guère autre chose, et même des lettres de Pline, rechercher dans l'histoire. (De Féletz.)

— Plus généralem., Récit succinct, rapide, d'un fait particulier plus ou moins piquant, d'une aventure plus ou moins curieuse, amusante : *Une* ANECDOTE *vraie, hasardée, scandaleuse. Une* ANECDOTE *fausse, insipide. Raconter une* ANECDOTE. *Recueillir des* ANECDOTES. *C'est un plaisir d'entendre une histoire anecdotique de ce même prince et de sa femme Théodora*. Diogène Laërce n'a pas hésité à intituler son livre : *Des vies, doctrines et apophthegmes des philosophes célèbres*.

L'anecdote semble avoir trouvé dans notre beau pays de France sa patrie naturelle; nous l'y voyons fleurir de bonne heure; elle s'épanouit dans les Mémoires, qui furent longtemps notre seule littérature historique. Au XVIIIe siècle, elle règne dans les salons, occupe les esprits les plus distingués, depuis Fontenelle jusqu'à Rivarol. A notre époque, la critique littéraire, on peut s'en assurer en lisant les intéressantes causeries de M. Sainte-Beuve, lui donne une large place.

Les premiers recueils d'*anecdotes* imprimés en France furent les *Anecdotes de la cour de Florence*, par Varillas, et les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, par Mlle de Lussan. Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, s'élève contre les *anecdotes* apocryphes et contre les recueils d'*anecdotes*. Il fait exception en faveur du *Ménagiana*, « le seul, dit-il, dans lequel on trouve des choses instructives. »

Aujourd'hui, et cette épidémie date de 1830, le domaine des anecdotes est devenu une sorte de pâtis communal, où vont journellement picorer tous les ânes de la petite presse; et l'ânon que l'on fait de cette littérature facile, le peu de respect avec lequel on en use, le défaut de sincérité qui marque tous ces petits récits, la longueur que l'on apporte à dénaturer l'anecdote pour la rajeunir et lui donner un intérêt d'actualité, tout cela explique le discrédit dans lequel est tombée ce genre, qui fait parfois mais il faut toujours que ce fait embrasse une suite de détails liés les uns aux autres. Une *historiette* n'est autre chose qu'une petite histoire, ou une histoire qui ne présente qu'une importance très-minime. L'*anecdote* est toujours le récit d'un fait particulier, ou plutôt, c'est ce fait lui-même; mais elle suppose que le fait est peu connu, qu'il a quelque chose de curieux et qu'il peut servir à faire juger le vrai caractère d'un personnage illustre, d'une époque, d'une certaine classe d'hommes.

— **Encycl.** Le mot *anecdote*, pris dans son acception primitive, signifie *inédit*. Aussi certains auteurs, comme Muratori et le P. Martenne, ont-ils donné ce titre d'*anecdote* à des ouvrages inconnus dont ils se faisaient les éditeurs. Il fut ensuite appliqué aux particularités secrètes d'histoire, particularités qui piquaient vivement la curiosité en ce qu'elles faisaient mieux connaître le caractère et les mœurs de certains personnages historiques. Enfin, modifié par le temps, le sens du mot s'est de plus en plus éloigné de l'étymologie, et lui est devenu tout à fait étranger; de sorte que aujourd hui ce mot éveille uniquement l'idée d'un récit court, piquant, le plus souvent gai et épigrammatique, d'un mot remarquable, d'une repartie vive, d'un trait touchant, d'un fait extraordinaire ou à dénoûment imprévu. Rien de moins *inédit*, on le sait, que le plus grand nombre des *anecdotes*.

L'histoire nous montre les grands faits dans leur filiation, les lois qui président à la marche des événements; l'*anecdote* nous introduit dans les coulisses du grand théâtre, nous dit les petits mobiles et les petites causes, nous fait voir le jeu des passions de l'homme privé sous ce masque que l'homme public est obligé de

Dernier exemple. Les ambassadeurs Japonais qui viurent dernièrement à Paris, portaient de longues épées dont la poignée menaçait le menton, et un *Tintamarre* quelconque d'imprimer : « Notre spirituel Méry voyant passer hier sur le boulevard les ambassadeurs Japonnais, adressa cette question désopilante à Alexandre Dumas, qui l'accompagnait : « Qui est-ce qui a donc attaché les Japonais à leur épée? » Certainement M. Méry a assez d'esprit pour faire le mot : on ne prête qu'aux riches. Mais ce trait n'est ni plus ni moins que de Cicéron, qui l'a lancé, non pas précisement contre des ambassadeurs Japonais, mais contre son gendre, très-petit de taille, qui traînait un jour derrière lui une épée d'une longueur demesurée. Vraiment, n'y a-t-il pas là de quoi vous faire dresser les cheveux sur la tête?

Mais voici qui couronne l'œuvre. Qui est-ce qui ignore cette charmante anecdote sur Turenne : « ... Et quand c'eût été Georges, il ne fallait pas frapper si fort, » si bien racontée par J.-J. Rousseau? Si une anecdote devait être respectée par nos faiseurs de nouvelles à la main, c'était assurément celle-là, ne se serait-ce qu'à cause des deux grands noms qui la consacrent. Point du tout; Turenne est devenu un jeune marquis du faubourg Saint-Germain, dont on a voulu faire ressortir la douceur de caractère. Ajoutons que Jean-Jacques n'a pas eu plus que Turenne à se féliciter de sa douloureuse.

Il nous serait facile de multiplier à l'infini ces tricheries littéraires. Tout le secret du procédé consiste à rajeunir l'anecdote d'un ou même de plusieurs siècles, et à remplacer les noms anciens par des noms contemporains : « J'en parlerai au roi, » que, l'abbé de Choisy lui ayant un jour demandé quelle heure il était, il répondit : « J'en parlerai au roi. »

Une dame, chaussée par un cordonnier à la mode, s'aperçoit que, dès le premier jour, ses souliers sont déchirés. Elle porte ses plaintes. Le cordonnier prend les souliers, les examine, et, après avoir réfléchi : « Je vois ce que c'est, dit-il; madame aura marché. »

Une jeune personne, de mœurs un peu libres, se hâtait d'amasser, en disant que c'était pour se faire religieuse. Un homme d'esprit dit à cette occasion qu'elle imitait les rameurs, qui tournent le dos à l'endroit où ils veulent aborder.

Une servante présentait à son maître le mémoire du mois. Celui-ci s'apercevant qu'il y avait pour trente francs de lait, en témoigne sa surprise à la ménagère, qui lui répond : « Monsieur ne sait donc pas qu'il n'y a rien qui monte comme le lait? »

Le régent voulait aller au bal et n'y être pas reconnu. « Je connais un moyen, » dit l'abbé Dubois. Et, dans le bal, il donnait de grands coups de pied au duc. Le régent, qui les trouvait trop forts, lui dit : « L'abbé, tu me dégnises trop. »

On faisait une procession avec la châsse de sainte Geneviève pour obtenir de la sécheresse. A peine la procession fut-elle en route, qu'il commença à pleuvoir; sur quoi l'évêque de Castres dit plaisamment : « La sainte se trompe, elle croit qu'on lui demande de la pluie. »

L'abbé Cœur prêchait à Saint-Roch. Un soldat désœuvré entre et prend une chaise. Pendant le sermon, la loueuse s'approche et lui demande cinq sous. Le soldat répond d'un air étonné : « Cinq sous! si je les avais, je ne serais pas ici. »

Un bon bourgeois ayant appris que plusieurs de ses parents s'étaient trouvés à un repas de famille auquel il n'avait pas été invité, s'écria en colère : « Eh bien, pour les faire enrager, je vais donner un grand repas... où je serai tout seul. »

Une dame avait un enfant fort gâté et fort incommode; mais elle avait la faiblesse de le trouver charmant. « Cet enfant est bien gentil, dit un jour à la mère une personne qui était venue lui rendre visite; à quelle heure le couche-t-on? »

On louait devant l'abbé Trublet la bonté et les manières douces de madame de Tencin, qui cachait sous des apparences trompeuses une femme sans principes : « Oui, dit l'abbé, si elle avait intérêt à vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux. »

Un libertin, attaqué d'une maladie mortelle, fit son testament. Suivant la formule, il y mit ces mots : « Premierement, je donne et lègue mon âme à Dieu. » Aussitôt un plaisant de lisait l'affiche de l'Opéra, et lui dit : « Monsieur, il paraît que l'on joue aujourd'hui *Œdipe*? — Œ-u-i, monsieur! » répondit l'autre.

Duclos, pour exprimer le mépris, avait une formule favorite; il disait toujours : C'est l'avant-dernier des hommes. « Pourquoi l'avant-dernier? lui demandait-on. — Pour ne décourager personne, » répondait-il.

Talleyrand, à son lit de mort, reçut la visite de Louis-Philippe, qui lui demanda comment il se trouvait. « Ah! sire, répondit le célèbre diplomate, je souffre comme un damné. — Déjà! » reprit le roi en souriant avec malice.

Un Limousin, maître maçon, avait un apprenti gâcheur qui mangeait ordinairement son pain sec. L'apprenti un jour trempe un croûton dans le mortier. « Eh quoi, Léonard, lui dit-il, tu donnes dans la friandige! »

Un homme allait depuis vingt ans passer ses soirées chez Mme R... Il perdit sa femme, et l'on crut qu'il épouserait celle envers laquelle il s'était montré jusque-là si assidu. Comme on l'y encourageait, il refusa : « Je ne saurais plus, dit-il, ou aller passer mes soirées. »

Il nous serait facile de multiplier à l'infini ces tricheries littéraires. Tout le secret du procédé consiste à rajeunir l'anecdote d'un ou même de plusieurs siècles, et à remplacer les noms anciens par des noms contemporains : « Ménage, Bouhours, Vaugelas, Roquelaure, Piron, Duclos, Collet, etc., subissent, sans s'en douter, l'opération de la métempycose, et ressuscitent sous les noms d'Alfred de Musset, Gérard de Nerval, M. Thiers, M. Guizot, M. Dupin, M. de Rambuteau, etc. Voilà pourtant ou peut conduire la passion du *bien informé*, dont nos petites plumes semblent aujourd hui possédées.

— **Anecdotes**. Peu de jours avant sa mort, la jeune Mme d'Houdetot avait l'air très-pensif. « A quoi rêvez-vous? lui dit-on. — Je me regrette. »

Un homme tomba en démence dans sa vieillesse, et quand il passait devant une glace, il s'écriait d'un ton de pitié : « Le pauvre vieillard! » Voilà notre histoire.

Un marchand de vin étant allé à la messe de minuit, s'y endormit. A l'élévation, il entendit la *sonnette*, et, croyant être encore dans sa boutique, il s'écria : « On y va! on y va! »

Un millionnaire à qui la satiété avait enlevé l'appétit, rencontra un jour un pauvre diable qui lui dit : « Monsieur, je meurs de faim. — L'heureux coquin! » s'écria le millionnaire.

Deux banquiers se querellaient : « Apprenez, dit l'un d'eux, que je suis incapable de commettre une mauvaise action. — C'est bien assez d'en émettre, » répondit l'autre.

Mme du Deffant disait de quelqu'un qui traînait ses paroles d'une manière lourde et insupportable : « Cet homme-là a l'air de s'ennuyer à la mort de ce qu'il dit. »

Une demoiselle du grand monde, parlant de son père, disait à chaque instant : « Mon père, M. le marquis de ***. — Comment appelez-vous l'autre, mademoiselle? » lui demanda-t-on.

Un général qui avait été battu en Allemagne et en Italie, aperçut un jour au-dessus de sa porte un tambour qu'on y avait représenté avec cette devise : « On me bat des deux côtés. »

Un huissier de Saumur, faisant parader son cheval, roula à terre avec sa monture. Une dame le voyant en cet état, lui cria : « Eh! monsieur, vous auriez dû demander ce qu'il vous fallait, sans vous baisser si bas. »

Montmaur étant un jour à table avec nombre de ses amis qui parlaient, chantaient et riaient tous ensemble : « Eh! messieurs, dit le parasite, un peu de silence, on ne sait ce qu'on mange. »

Une dame couvrait ses escapades du manteau de la religion, et prenait pour devise ces trois mots : *Honneur à Dieu*. Un plaisant y fit un léger changement en écrivant : *Adieu, honneur*.

Un particulier, qui n'entendait rien aux lettres doubles, s'approcha d'une personne qui s'écrier : « Oh! je crains bien que Dieu ne renonce à la succession. »

C'est en 1828 qu'on vit à Paris les premiers omnibus. Un cocher de fiacre, qui sentait combien ces nouvelles voitures devaient nuire à son industrie,